

### Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/  
Couvertures de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/  
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/  
Transparence

Tight binding (may cause shadows or  
distortion along interior margin)/  
Reliure serrée (peut causer de l'ombre ou  
de la distortion le long de la marge  
intérieure)

Pages damaged/  
Pages endommagées

Additional comments/  
Commentaires supplémentaires

Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

---

### Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/  
Seule édition disponible

Pagination incorrect/  
Erreurs de pagination

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Pages missing/  
Des pages manquent

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Maps missing/  
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/  
Des planches manquent

Additional comments/  
Commentaires supplémentaires



---

Archambault & Cie., Phot.

Typ. de Brousseau.

*A. Archambault*

---

2-1-68

W. B. PARSONS

1

at  
Pan  
II

State of California, County of [illegible]

County of [illegible]

[Handwritten Signature]

an  
am

Faribault, Georges  
B.

(Casgrain, Henri R.)

G. B. FARIBAULT

C

UN CONTEMPORAIN

979

T

---

G. B. FARIBAULT

PAR

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN

---

QUEBEC

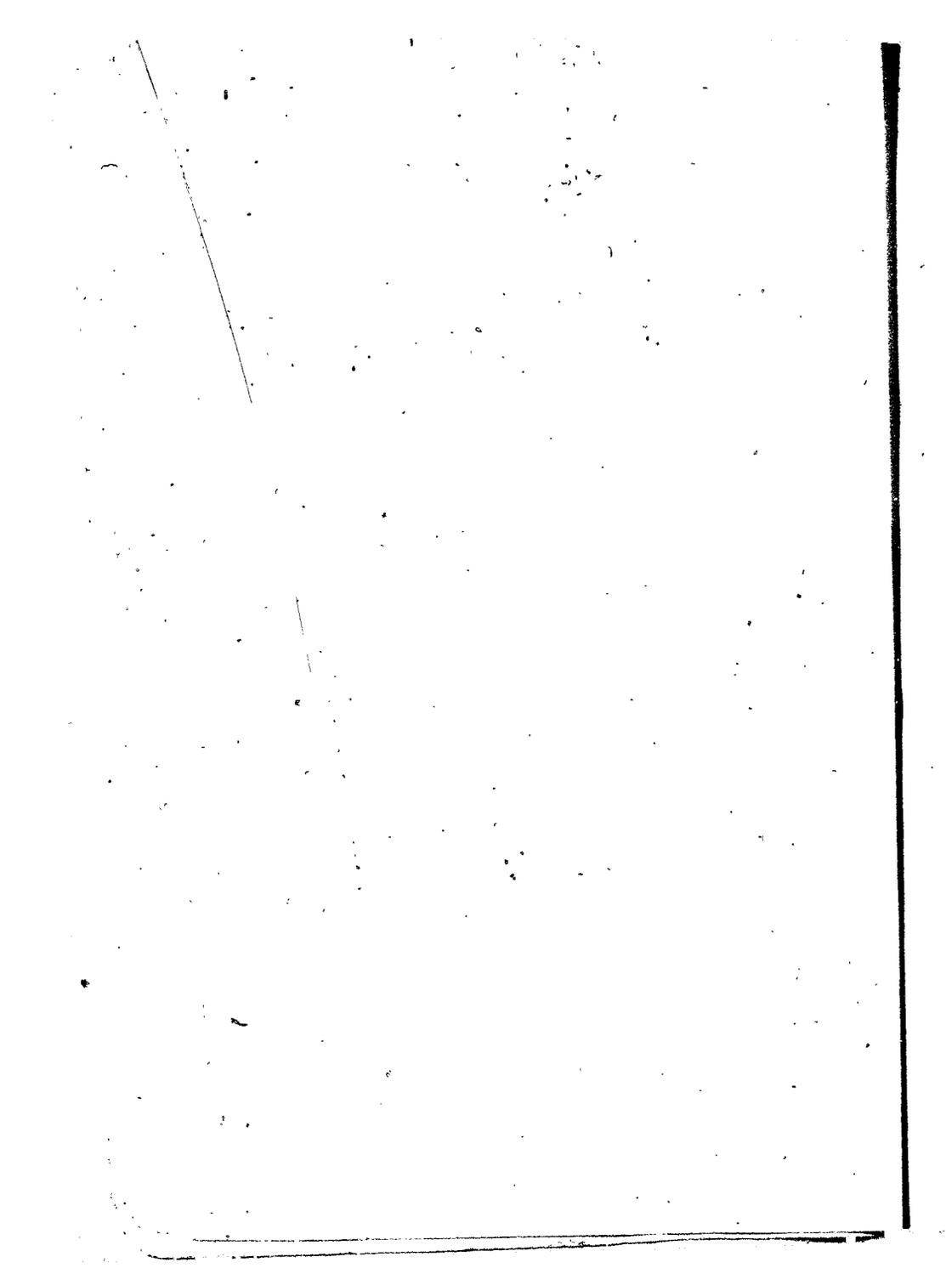
LEGER BROUSSEAU, EDITEUR

Rue Buade, Haute-Ville

---

1867

L'Auteur et l'Editeur se réservent le droit de reproduction.



# G. B. FARIBAULT

---

Lorsqu'en étudiant l'histoire des premiers temps du Canada, vous trouvez en face de quelqu'un de ces intrépides pionniers, défricheurs infatigables, qui ont écrit leur nom en caractères immortels sur les vastes territoires qu'ils ont ouverts à la civilisation ;—que vous

voyez les grandes choses qu'ils ont accomplies avec la seule ressource de leurs bras ; les villes qu'ils ont fondées, et qui s'élèvent aujourd'hui florissantes et pleines d'avenir, à l'endroit même où ils ont donné le premier coup de hache dans la forêt ; les campagnes fertiles, les champs couverts aujourd'hui de gerbes d'or, là où ils ont tracé le premier sillon,—vous levez la tête avec une noble fierté ; car cet homme, ce héros,—lecteur canadien,—c'est votre ancêtre.

Vous admirez son utile et vaillante existence, vous tressaillez au récit de sa vie de dévouement, de ses coups d'éclat ; plus d'une fois

vous avez arrosé de larmes brûlantes la page qui les retrace. Mais cette page elle-même qui les immortalise, cette page d'histoire sans laquelle ils seraient restés ensevelis dans l'obscurité et l'oubli, n'est-elle pas, elle aussi, un champ fertile, ouvert par d'autres défricheurs, non moins infatigables, dans la patrie de l'intelligence ? Savez-vous ce qu'elle a coûté de sueurs, de travail opiniâtre, de recherches pénibles, avant de porter cette moisson de gloire qui fait votre orgueil ? Avez-vous compté combien de vies se sont usées sur les vieux parchemins, les manuscrits poudreux, d'où elle est sortie radiieuse avec la couronne

de lauriers qu'elle a posée au front de nos aïeux ?

Notre peuple ne date que d'hier, et déjà il compte toute une génération de ces martyrs de la science. Honorons l'héroïque fondateur, le défricheur intrépide, les hardis pionniers qui ont fait notre patrie si riche et si belle ; c'est un devoir sacré. Mais n'oublions pas le savant modeste, l'archéologue laborieux, ces travailleurs sans trêve, qui nous ont fait connaître leur noble histoire, qui l'ont conservée pour l'avenir. Ils sont les fondateurs de la patrie intellectuelle, comme les premiers sont les défricheurs de nos forêts.

Car la patrie n'est pas seulement

ce sol que nous foulons aux pieds,  
ce pan du globe que nous habitons.

Comme chaque individu qui la compose, la nation est formée d'une intelligence et d'un corps; elle a une patrie dans le monde intellectuel, comme dans le monde de l'espace. Son existence n'est pas complète, tant qu'elle n'a pas conquis sa place dans la sphère des intelligences. Honneur donc à ces chercheurs persévérants qui nous ont frayé la route vers cette seconde patrie !

Par un glorieux privilège, la famille Faribault compte dans son sein un représentant de chacun de

ces deux types canadiens, que nous venons de mettre en parallèle : le pionnier de la science et le pionnier de la forêt, l'homme de pensée et l'homme d'action, l'archéologue et le fondateur de villes.

Ce sont ces deux beaux caractères que nous avons mis en regard dans cette biographie.

Nous n'avons pas cru devoir séparer de la vie de M. Faribault, celle du défricheur du Minnésota ; car ces deux existences se complètent l'une par l'autre. Elles offrent en même temps, par le double aspect et le contraste qu'elles présentent, une étude intéressante du

génie et des aptitudes du peuple canadien.

## I.

La famille de M. Faribault est originaire du Mans, où l'on retrouve encore plusieurs de ses membres qui y occupent une position honorable. Dès sa jeunesse, M. Faribault, poussé par un sentiment de curiosité bien légitime, avait essayé de renouer des relations avec cette famille dont la sienne était séparée depuis un siècle.

Après bien des tentatives infructueuses, il reçut enfin une lettre pleine de détails charmants sur ses

cousins de France, accompagnée d'une aquarelle représentant un groupe de portraits.

Le spectacle de cette reconnaissance d'une même famille, après un siècle de séparation, offre quelque chose de si touchant, qu'on ne lira pas sans intérêt quelques fragments de cette lettre.

Le Mans, ce 23 Septembre 1836.

“ Mon cher Parent,

Vos deux lettres du 26 avril et du 2 mai me sont parvenues précisément au moment où ma famille se disposait à souhaiter la bonne fête de mon épouse ; elles sont arrivées toutes deux à la fois, comme par

enchantement, pour rendre cette fête doublement joyeuse.

Mais j'étais loin de m'attendre à toute la surprise qui allait me frapper, quand j'allais voir se développer sous mes yeux avides de nouveautés, non-seulement la ville de Québec toute entière \*, dont nous avons tous admiré le site grandiose ; mais encore une partie du fleuve Saint-Laurent, dont nous ne pouvions sonder la profondeur immense, mesurer la largeur considérable, vérifier l'épaisseur surprenante de son pont de glace, ni même apprécier la hauteur du mai qu'on

\* M. Faribault avait envoyé avec sa lettre une vue de Québec.

venait d'y planter ; tandis que nous avons bien vu le point où est fixée votre habitation, chose précieuse pour nous qui ne savons pas l'anglais et qui pouvons cependant nous transporter chez vous directement, sans demander le chemin.

Aussi nous avons de suite formé le projet d'aller tous vous voir ; je me trompe, c'est d'aller nous faire voir que je dois dire ; et sans différer, nous partons aujourd'hui, emballés entre deux cartons que vous aurez le soin de séparer avec précaution pour ne pas nous blesser avec le canif dont vous vous servirez à cet effet.

Nous nous persuadons que vous

voudrez bien nous recevoir avec bonté. Nous voulons nous établir chez vous. Quoiqu'au nombre de cinq, il nous faudra peu de place, le plus petit réduit suffira.

Arriverons-nous à bon port? C'est là toute notre inquiétude. Je l'ignore; mais cependant je l'espère avec l'aide de la providence; vous seul, mon cher parent, pourrez nous en convaincre et j'y compte."

Après les premiers épanchements de joie, le cousin de France entre dans les détails intimes, et ouvre, pour ainsi dire, sa porte toute grande au visiteur d'outre-mer qui est venu, par la pensée, lui tendre la main, et s'asseoir à son foyer.

Il lui présente chacun des membres de sa famille. Le portrait qu'il fait, dans une seconde lettre écrite peu de temps après, de leur caractère et de leurs habitudes, est d'une grâce parfaite. Mais ici-bas nulle joie n'est sans mélange; dans l'intervalle, il avait perdu son épouse.

“ Si le 2 février fut pour moi un jour de bonheur, le 14 me fut bien funeste. Car, mon cher cousin, il m'a fallu ce jour là faire un grand sacrifice; il a fallu me séparer pour jamais de celle que j'aimais comme ma vie, de ma pauvre épouse que la mort est venue frapper à l'heure à laquelle on s'y attendait le moins.

Elle était fervente catholique,

bonne épouse et tendre mère. Que penser maintenant ? Sinon, qu'en nous laissant des pleurs à répandre, elle est allée jouir du bonheur éternel. Voici le petit quatrain que j'ai composé et fait graver sur sa tombe à la suite de ses noms et qualités :

Elle sommeille ici sous cette pierre,  
Son cœur, hélas ! pour nous ne battra plus.  
A la douleur opposons la prière ;  
Pieux regrets, vous êtes superflus !.....

Pour vous la faire mieux connaître, mon cher parent, je dois ajouter, qu'avec le cœur aimant, généreux et sensible, elle joignait à une très-grande vivacité d'esprit, la plus grande et la plus aimable gaité ; et que, comme mère de

famille, elle était douée des plus excellentes qualités ; telle était celle que j'ai perdue.

Pauline est celle de mes filles qui a le plus de rapport avec elle pour les traits du visage et pour la vivacité ; elle est extrêmement nerveuse, c'est un *vif-argent*, une ricuse et une *farceuse* à la journée.

A l'égard de Claire, sans être ni sombre, ni taciturne, elle est beaucoup plus sérieuse que sa sœur ; et sans faire comme elle de plaisanterie, elle rit franchement de ses folies. Toutes les deux sont dans la meilleure intelligence ; que veut l'une veut l'autre ; elles sont toujours uniformes pour la toilette ; elles ont

les mêmes goûts, sont fort adroites pour toute espèce d'ouvrages à l'aiguille, et elles font très-bien les fleurs artificielles dont elles parent les autels. Elles n'ont jamais pris de leçons de dessin, mais elles sont musiciennes, et avec de belles voix et chacune une guitare, elles font de charmants duos. Faut-il tout vous dire, mon cher cousin ? Et bien, Claire et Pauline sont pieuses sans être dévotes ; elles ont la direction d'un chœur de cantiques qui se chantent à l'église par des demoiselles dans certaines circonstances. Elles ne connaissent ni bals ni spectacles ; enfin elles n'ont pas voulu se marier, ni l'une ni l'autre, et de

leur côté, j'éprouve toute espèce de satisfaction. S'agit-il de la promenade ou de quelqu'autre récréation, on ne nous voit jamais guère les uns sans les autres, nous partageons les mêmes plaisirs.

Quant à la Dlle. Françoise, que j'appelais autrefois *ma tante Aurore*, et que je nommerai maintenant d'après vous *La belle Canadienne*, avec un tempérament robuste, quoiqu'elle n'ait jamais bu que de l'eau, elle n'est pas aussi enjouée que ses nièces ; elle est, au contraire, assez sérieuse et très-susceptible, n'entendant pas toujours raillerie ; il ne faudrait pas qu'un autre que moi lui dirait que son menton

cherche à s'appuyer sur sa poitrine et que son dos, autrefois si droit, commence à s'arrondir et veut regarder par-dessus sa tête, parce qu'elle se fâcherait; mais elle est sans rancune et ne boude pas longtemps; avec tout cela, Mlle. Faribault est une fort bonne personne.

Maintenant, vient mon tour, mais que puis-je dire? rien de bon sans me flatter. Je porte dès le temps du collège, soit à tort ou à raison, l'heureuse épithète de *Père Faribault*, et toujours et partout, j'ai été signalé comme un *Boute-en train*. Comment donc concilier ces deux qualifications qui paraissent opposées? Je l'ignore; pensez-en ce

que vous voudrez, mon cher cousin, et fiez-vous au simple aspect des physionomies, voire même en peinture. Vous m'avez fait connaître vos goûts, cher cousin, ce sont ceux d'un esprit froid et studieux, d'un savant qui, dans l'antiquité, trouve le moyen d'intéresser le présent, et la certitude de se rendre utile à la postérité. Je puis donc aussi vous parler des miens ; mais quelle différence ! il sont bien variés, mais ils sont par trop frivoles pour intéresser et m'acquérir du mérite.

Passionné pour la poésie, et malgré cela méchant poète, une centaine de morceaux détachés, tels que cantiques, romances, chansons

de circonstance et un ramassis de bluettes de toutes les couleurs, composent mes œuvres poétiques que je nomme *Mes moments perdus*.

Amateur de récréations de physique amusante et de prestidigitation, à tel point que j'ai un cabinet assez bien monté de pièces et d'instruments dont plusieurs sont de mon invention et que plus souvent que je ne le voudrais, je suis prié par mes amis et bonnes connaissances de leur donner des soirées, lesquelles n'ont jamais lieu ailleurs que dans mon salon.

Je suis aussi amateur des arts mécaniques : la menuiserie, la serrurerie et le tour ont pour moi

beaucoup d'attraits et m'ont fait passer des moments délicieux ; mais maintenant qu'il me faut des lunettes et que je me lasse sur les jambes, je n'ai plus que des regrets ; et livré à mes réflexions, je me dis : que dans peu, il ne restera rien du poète et de l'artiste que l'oubli....

Voilà un autre genre de peinture à ajouter au petit tableau de famille : c'est celle des caractères que l'artiste avait maladroitement oubliée...

.....  
Mlles. Faribault aînée, Claire et Pauline, en vous priant d'agréer l'assurance de leurs amitiés, vous prient de vouloir bien embrasser pour elles madame votre épouse

et de chérir, en l'embrassant plus d'une fois, la bonne petite et sensible Georgina, qui, dès qu'elle pourra écrire, voudra bien sans doute entamer avec elles une petite correspondance."

On éprouve une véritable jouissance à assister à cette reconnaissance d'une famille, dont quelques membres se sont exilés depuis un siècle, et qui se retrouvent avec bonheur, fiers d'avoir toujours conservé le même héritage d'honneur et de traditions,

Sans jamais rien laisser aux ronces du chemin.

= Quel chapitre intéressant d'épisodes, de scènes attendrissantes,

d'anecdotes de tout genre, n'y aurait-il pas à ajouter à notre histoire intime, si ces relations se multipliaient entre les familles canadiennes et françaises de même origine ! Que de liens nouveaux viendraient resserrer les nœuds déjà si étroits qui nous rattachent à l'ancienne mère-patrie !

## II.

L'aïeul de M. Faribault était né à Paris, où il exerçait la profession de notaire. \* En 1757, à la de-

\* Voici, d'après les manuscrits de M. Faribault, l'arbre généalogique de cette famille et sa filiation avec celle du Mans.

I. BERNARD FARIBAUT, huissier royal, natif de Monbizot, marié en 3<sup>mes</sup> noces à Made-

mande du gouvernement français, il vint au Canada, en qualité de secrétaire de l'armée, alors sous le commandement et l'administration du marquis DuQuesne. Il remplit cette charge avec honneur et intégrité jusqu'à la défaite de l'armée française sous Montcalm en 1759.

Voyant que la colonie allait

leine Hamon, Veuve Bourmault,—décédé le 8 mai 1741, âgé de 72 ans.

II. BARTHÉLEMI, —le premier venu en Canada,—marié à Dame——Véronneau.

III. BARTHÉLEMI, notaire, marié le 5 août 1787 à Reine Anderson, fille de Francis Anderson, venu en Canada dans le régiment des *Fraser's Highlanders*, à l'époque de la conquête,—mort en 1830.

IV. GEORGE-BARTHÉLEMI, avocat, marié à Julie Planté, fille de M. J.-B. Planté, l'un des notaires les plus distingués de Québec

Famille du Mans :

I. BERNARD FARIBAULT (voir ci-dessus) marié en lères nocés à Barbe Yvon.

passer sous la domination britannique, il se retira à Berthier, où il vécut de sa profession jusqu'à sa mort arrivée en 1801. Il était alors âgé de quatre-vingt-huit ans. De dix enfants, issus de son mariage, quatre seulement atteignirent l'âge de maturité. L'aîné, Barthélemi,

II. JEAN-BAPTISTE FARIBAULT, notaire au Mans, né en 1693, mort en 1781, à 88 ans,— marié à Madeleine Demezerets.

III. FRANÇOIS-JOSEPH DESARDRILLET-FARIBAULT, notaire, marié à Marie-Madeleine Jouin.

IV. CLAIRE FARIBAULT, née en 1769, mariée à Marin-René Faribault, notaire au Mans, d'une autre famille. Ce dernier, mort le 20 juillet 1850, est l'auteur des lettres citées plus haut.

V. MARIE-CLAIRE, née en 1802 ;—PAULINE, née en 1804.

suivit la profession de son père, qu'il exerça pendant cinquante-cinq ans. Il mourut en 1828, à l'âge patriarcal de quatre-vingt-quatorze ans. Le plus jeune, Jean-Baptiste, est le père du célèbre fondateur de Faribaultville, dans le Minnesota.

C'est ce hardi défricheur auquel nous avons fait allusion au commencement de cette biographie, et dont nous avons promis de raconter les aventures, parce qu'elles nous offrent la réalisation de l'un de ces types, taillés si largement dans la nature, que nous avons mis en présence.

Après avoir fréquenté l'école de

son village jusqu'à l'âge de dix-sept ans, le jeune Jean-Baptiste s'engagea à Québec dans une maison de commerce, et y servit pendant cinq ans. Il y fit preuve de talent et d'un génie inventif fort remarquable.

Un incident de sa vie, qui fit sensation à Québec, en offre un curieux exemple.

En 1791, pendant qu'il était au service de la maison McNider et Cie, le prince Edouard, qui plus tard est devenu l'aïeul du prince de Galles actuel, vint à Québec accompagné de son superbe régiment, le 7<sup>e</sup> fusiliers.

Le jeune Faribault, frappé de

l'air martial du Prince et de la tenue militaire de son régiment, se mit à l'ouvrage et en fit une si belle représentation en carton découpé que son œuvre fut l'objet de l'admiration générale.

Le prince Edouard fut si satisfait de cette idée originale, qu'il résolut de récompenser son auteur en lui offrant une commission dans son régiment; notre canadien refusa respectueusement cette faveur à la prière de ses parents.

Le Prince lui ayant donné la permission de nommer à sa place celui de ses amis qu'il voudrait choisir, il présenta un jeune homme qui n'était autre que M. de Sala-

berry, devenu plus tard Colonel d'armée, Chevalier du Bain, et le héros de Châteauguay.

Très-souvent, pendant sa vieillesse, lorsqu'on lui rappelait cet épisode de son jeune âge, Jean-Baptiste faisait remarquer que son tendre respect seul pour ses parents l'avait empêché d'entrer dans l'armée.

A l'époque de cet incident, il était dans sa vingt-deuxième année. De taille au-dessous de la moyenne, d'un extérieur agréable, il jouissait d'une constitution saine et d'un tempérament robuste.

Fatigué de la monotonie de sa situation, il sentait, chaque jour, un

besoin irrésistible de s'ouvrir une carrière plus en rapport avec sa nature ardente et intrépide.

Il s'engagea comme agent de la Compagnie du Nord-Ouest qui fut transformée plus tard en Compagnie Américaine.

John-Jacob Astor en était alors président.

Au printemps de 1796, il partit de Montréal pour le détroit de Mackinaw, en canot, accompagné de treize hommes, neuf pour le rendre à sa destination, et quatre pour l'aider à faire la traite.

Ils se rendirent en quinze jours à la Grande-Rivière; ce trajet fut alors considéré comme très-court, à

raison de l'état affreux de la route qu'ils eurent à parcourir, obligés souvent de faire de longs portages au milieu de forêts désolées et d'impraticables marais, portant sur leurs épaules leur canot, leur équipage et leurs provisions.

Après être demeuré quelques jours à Mackinaw, il engagea pour guide un Potowatomis, et se dirigea vers la résidence du général Harrison, gouverneur du territoire de l'Indiana, alors fixé au Port Vincent sur le Wabash, afin d'obtenir une licence que tout sujet anglais était obligé de se procurer pour avoir le droit de faire la traite sur le territoire des Etats-Unis.

Il faillit périr pendant ce voyage par la perfidie de son guide qui voulut l'égarer dans ces déserts inhabités.

Le gouverneur Harrison l'accueillit avec bienveillance et l'engagea à demeurer avec lui pendant quatre jours, afin de se rétablir des fatigues qu'il avait endurées. Il retourna à l'embouchure du Kankakee, où il séjourna le reste de l'année.

Sa seconde étape fut le poste des Moines, où il demeura plusieurs années, faisant un commerce très-lucratif avec les Sakis, les Renards, les Iowas, et les Yanktons. De là il se dirigea sur le Saint-Pierre, où

il traita avec d'autres tribus de Sioux, et entreprit de leur enseigner l'agriculture.

Il épousa en cet endroit une Métis, fille de M. Ainse, alors Surintendant des Sauvages. De ce mariage, il eut huit enfants, dont quatre seulement vivent encore, trois fils et une fille, qu'il fit instruire à grands frais, malgré le peu de cas que l'on faisait de l'éducation dans le désert sauvage où il s'était fixé; mais il voyait dans l'avenir le progrès de la civilisation et il voulait l'anticiper.

Après avoir servi comme agent de la Compagnie du Nord-Ouest pendant dix ans, il entreprit un

commerce à son propre compte et réalisa une belle fortune, qu'il perdit pendant la guerre de 1812.

A cette époque, l'Angleterre achetait au prix de l'or tous les traitants anglais qui étaient établis sur les frontières, pour gagner, par ce moyen, les tribus sauvages à ses intérêts. M. Faribault ne voulut pas se laisser corrompre, et trahir la cause américaine qu'il avait embrassée.

Un jour que ses affaires l'appelaient à Mackinaw, peu après le siège du fort que les Américains y avaient élevé, il fut fait prisonnier par les Anglais, comme traître aux intérêts britanniques.

De là, il fut ramené, comme prisonnier de guerre, à la Prairie du Chien, sa résidence, par plusieurs centaines de sauvages accompagnés de troupes régulières qui étaient venues pour s'emparer de ce poste.

A l'approche de l'ennemi, Madame Faribault, ignorant complètement ce qui était advenu à son mari, et ne sachant pas qu'il était lâchement détenu prisonnier si près d'elle, prit la fuite avec toute la population du village, n'emmenant avec elle que ses enfants.

A la reddition du fort, M. Faribault fut mis en liberté, mais il ne lui restait plus de domicile. Pen-

dant l'engagement, les Winabagoes, alors hostiles à la cause américaine, avaient démoli sa maison, tué ses animaux, et lui avaient volé pour la valeur de \$15.000 de marchandises.

Quelques jours après, il reçut des nouvelles de sa famille qui s'était réfugiée dans une place appelée maintenant Winnona, mot sauvage, qui signifie *la fille aînée*, et qui, par une allusion qu'on ignore, fut ainsi nommée en mémoire de cet événement.

A plusieurs reprises, M. Faribault éprouva d'autres pertes considérables.

Il faillit souvent perdre la vie

dans ses voyages au milieu des Prairies, qu'il sillonna en tout sens, pendant de longues années. Il fut fait prisonnier plusieurs fois par les Sauvages, fut laissé deux ou trois fois pour mort, couvert de blessures; mais échappa toujours par quelque heureux hasard.

Dans un combat acharné contre les Sioux, un Dacotah lui plongea son couteau dans le dos, un peu au-dessous de l'os de l'épaule, et lui fit une blessure dont il se ressentit toute sa vie.

M. Faribault fut le premier qui cultiva le sol de l'ouest du Mississippi, du côté nord des Moines.

Il y a un demi siècle, il acheta

des instruments d'agriculture dans le but d'enseigner la culture aux Peaux Rouges, et réussit parfaitement dans cette entreprise.

Son influence était immense sur les Sauvages qui avaient en lui une confiance entière; il était universellement connu parmi toutes les tribus indiennes de ce vaste territoire qui s'étend du Mississippi au Missouri, et de là, vers le nord, jusqu'à la Rivière Rouge.

Missionnaire autant que défricheur, il jeta les semences de l'évangile parmi les Blancs aussi bien que parmi les Sauvages.

Quoiqu'il fut plus de quarante ans sur les frontières sans pouvoir ren-

contrer de prêtre catholique, il ne faiblit jamais dans ses croyances religieuses.

Ce ne fut qu'en 1817 qu'il put faire bénir son mariage et baptiser ses enfants selon les rites de l'Eglise.

Le premier prêtre qu'il vit ensuite fut le Père Salky, envoyé, en 1840, comme missionnaire de Saint-Pierre par l'évêque Loras, de Dubuque.

M. Faribault trouva ce missionnaire mourant au milieu des soldats du fort Snelling, d'une maladie contractée pendant le trajet qu'il avait fait dans un canot découvert de Dubuque à cette mission.

Il le fit transporter à sa maison,

où il lui donna l'hospitalité pendant quatre ans. Durant cet intervalle, il lui fit bâtir, à ses propres frais, une église convenable, la première qui fut construite au Minnésota.

En 1843, le Père Ravoux arriva de France pour évangéliser les Sioux. Lui aussi reçut l'hospitalité chez M. Faribault jusqu'à ce qu'il eut appris la langue de ces sauvages.

Le brave pionnier évangéliste passa les dernières années de sa vie chez sa fille, mariée au major S. H. Fowler, vétéran de la guerre du Mexique, l'un des plus honorables citoyens de Faribaultville. Alexandre, l'aîné des fils de notre

vieux forestier, est le fondateur et le principal propriétaire de cette ville.

M. Faribault mourut en 1860, après avoir légué son nom à l'un des comtés du Minnesota.

Qu'on cherche en dehors de l'histoire chrétienne un plus beau caractère, une carrière mieux remplie, une existence plus digne de Dieu et des hommes, plus utile à l'humanité. C'est le vrai type du pionnier canadien dans toute sa mâle beauté, tel qu'il nous apparaît à toutes les époques de notre histoire.

Cependant le poème épique de cette vie, qui n'est lui-même qu'un

chant dans cette grande épopée qu'ont écrite en actions, de siècle en siècle, ses devanciers,—défricheurs, civilisateurs comme lui,—resterait sans écho dans l'avenir, si à leur suite n'apparaissait cet autre type que nous avons signalé, et dont la vie de celui qui fait le sujet de cette biographie offre un bel exemple.

### III.

George-Barthélemi Faribault est né à Québec le 3 décembre 1789. Comme la plupart des jeunes gens de son temps, il ne fit pas de cours d'études régulier. Il fréquenta, pendant quelques années, l'école

d'un professeur écossais de Québec, M. John Fraser, ancien vétérân de l'armée du Général Wolfe. \*

Après avoir suivi les leçons du vieux professeur, M. Faribault compléta ses études par lui-même, à

\* M. John Fraser tenait son école dans la rue Desjardins, en arriére du Couvent des Récollets. Des fenêtrés mêmes de cette école, M. Faribault fut témoin, en 1796, de l'incendie du monastère de ces religieux. Il se plaisait à raconter toutes les circonstances de cet événement, qui était toujours resté présent à sa mémoire, parce qu'il avait valu un demi jour de congé à toute sa classe.

A la bataille des plaines d'Abraham, ce même John Fraser, alors soldat dans le régiment des *Fraser's Highlanders*, avait fait prisonnier le Dr. Badelart, d'une manière assez singulière. Au moment de la déroute, le chirurgien, occupé au soin des blessés, s'aperçut qu'il était cerné par l'ennemi. Avisant alors un soldat écossais blessé, étendu à terre, le dos appuyé contre une clôture, il se constitua son prisonnier, en lui remettant la seule arme qu'il possédât : un pistolet

force d'énergie et de persévérance.

Il se livra ensuite à l'étude du droit chez l'Honorable J. A. Panet, et fut admis au barreau de Québec en 1811.

Pendant la guerre de 1812, il

à double coup. Le soldat avait reçu un coup de sabre d'où le sang s'échappait en abondance; Badelart se mit sur le champ en devoir de le panser.

Les deux ennemis étaient loin de penser, en ce moment, que cette rencontre au milieu des boulets et de la fumée, était la première poignée de main d'une amitié inaltérable, et qu'ils allaient vivre pendant quarante ans porte à porte dans les murs de cette même ville de Québec, que leurs deux nations se disputaient avec tant d'acharnement.

Le pistolet du Dr. Badelart fut remis par notre vénérable concitoyen, M. James Thompson, entre les mains de la famille Badelart-Panet, au centième anniversaire de la bataille d'Abraham.

servit dans les rangs des milices canadiennes. \*

Quoiqu'il se soit peu livré à la pratique de sa profession, néanmoins il en avait acquis une connaissance approfondie, ainsi que l'attestent plusieurs causes difficiles qui lui ont été référées comme praticien, par les tribunaux, et qu'il sut démêler avec une rare habileté.

Dès cette époque, il manifesta un goût prononcé pour les études archéologiques, qui devaient remplir une si large part dans son existence.

\* En qualité de lieutenant dans la compagnie légère du 6e bataillon de la milice incorporée. (*Mémoires inédits de M. le major Lafleur*).

En 1822, il entra au service de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, et passa successivement par les grades d'écrivain, de greffier de comité, et de traducteur français. En 1832, il fut promu au poste d'Assistant-Greffier, en remplacement de M. Boutillier.

A l'époque de l'union des deux Canadas (1840), il devint Assistant-Greffier de l'Assemblée Législative, poste qu'il occupa jusqu'en 1855.

A part les devoirs de sa charge, il consacra, durant cette longue période, une partie considérable de son temps à la formation d'une collection d'ouvrages et de docu-

ments importants relatifs à l'Histoire du Canada.

Cette collection s'élevait à plus de 1600 volumes, lorsqu'il eut la douleur de la voir complètement détruite par l'incendie des édifices du Parlement à Montréal en 1849.

Sans perdre courage, l'infatigable archéologue se remit de nouveau à l'œuvre, et recommença une seconde collection.

Ce fut pour compléter ce long travail, que la Chambre d'Assemblée le députa en Europe en 1851.

Il partit de Québec le 3 octobre, accompagné de Madame Faribault et de sa fille.

Après un court séjour à New-

York, il s'embarqua pour Londres, où il séjourna peu de jours, et arriva à Paris le 10 novembre. Il y trouva un ami dévoué des Canadiens dans la personne de M. de Puibusque qui lui fut d'un secours immense pour ses recherches. Tous deux s'étaient déjà connus en Canada et s'y étaient liés d'une vive amitié, pendant le séjour que M. de Puibusque y avait fait de 1846 à 1850. Celui-ci l'aïda continuellement de ses conseils, et lui ouvrit l'entrée des différents ministères.

Tout semblait présager le plus heureux succès, lorsque les événements du 2 décembre vinrent entraver toutes ses démarches. Les

réponses aux demandes qu'il avait faites aux divers ministres, furent surtout retardées pendant un temps considérable.

Mais d'autres circonstances bien autrement douloureuses interrompirent soudainement sa mission en le plongeant, dans la plus profonde affliction.

Madame Faribault, dont la santé avait été ébranlée par la frayeur que lui avaient causée les graves incidents du Coup d'Etat, tomba dangereusement malade, et fut enlevée à la tendresse de son époux dans le cours du mois de mars 1852.

Anéanti par ce choc funeste, et malade lui-même depuis plusieurs

semaines, il fut longtemps incapable de reprendre ses occupations.

Un témoignage de sympathie qu'il reçut au milieu de ce deuil, le toucha d'autant plus vivement qu'il se trouvait alors complètement isolé, loin de ses amis, sur une terre étrangère. La famille Faribault du Mans, qu'il n'avait encore jamais vue, qu'il ne connaissait que par correspondances, accourut du fond de sa province à Paris, pour se jeter dans ses bras, et mêler des larmes aux siennes sur cette tombe fraîchement ouverte.

Le gouvernement canadien, instruit de son malheur et de la

situation précaire de sa santé, envoya de Londres son agent, M. Wicksteed, pour lui prêter assistance.

Dès que sa santé lui permit de travailler, M. Faribault s'empessa de compléter sa collection d'ouvrages, dont une grande partie était déjà commandée. Partout, dans les différents ministères, et auprès des secrétaires des diverses Académies, il reçut le plus bienveillant accueil.

“ De généreux et magnifiques  
“ dons, dignes de la France, dit-il  
“ dans son rapport, me furent  
“ faits pour la bibliothèque, quoi-  
“ que plusieurs de ces ouvrages lui

“ avaient été présentés en 1849.  
“ Il m’est impossible en ce moment  
“ d’en développer toutes les riches-  
“ ses et leur importance, mais la  
“ valeur en peut être estimée à plus  
“ de £400 sterling.”

Dès que sa mission fut terminée, M. Faribault se hâta de reprendre la route du Canada. “ Mais, hélas ! s’écriait-il en partant, la joie de revoir mon pays ne pouvait adoucir l’amertume de ma douleur. Mon existence était brisée, mon âme déchirée ; j’avais perdu la meilleure part de moi-même ; ma pensée ne vivait plus qu’au-delà du tombeau. J’étais inconsolable en songeant qu’il me fallait laisser,

loin de ma patrie, la dépouille chérie de celle qui, pendant tant d'années, avait partagé avec moi le fardeau de la vie. Sur cette tombe solitaire et inconnue qui s'élevait sous les ombrages du cimetière Montmartre

Nul ne viendrait verser des pleurs."

Seuls quelques arbustes verts et le gazon soigneusement entretenu par une main étrangère, indiquaient qu'une pensée triste veillait toujours sur ce coin de terre.

Un jour seulement on vit errer dans le cimetière Montmartre deux voyageurs canadiens qui cherchaient cette tombe sans pouvoir la trouver.

“ J’ai rempli envers toi et ta mère, écrivait l’un d’eux à une nièce de M. Faribault, la promesse que je vous ai faite d’aller visiter le lieu de la sépulture de Madame Faribault. Je fus deux fois avec ta tante visiter le cimetière Montmartre, sans avoir pu trouver le moindre indice non-seulement de la date de son décès, mais même du lieu où elle a été inhumée.

Enfin je m’y rendis hier avec ta tante, accompagnés par la femme de M. Chapelais ; et après une marche de plus d’un quart d’heure, nous trouvâmes cette tombe que je désirais tant voir. Tout est en parfait bon ordre, le terrain en est

petit, mais il est renfermé par une galerie en bois, haute de deux pieds; la terre paraît y être bien entretenue, en sorte qu'il n'y a pas une seule mauvaise herbe:

Dans l'enceinte du terrain se trouve, sur le corps même, une croix faite en bois, dont je t'emporte quelques boutures; et aux quatre coins du sol se trouve un beau petit arbre bien vert et à peu près de ma hauteur, dont j'ai ôté deux rameaux, pour toi et sa chère fille Mlle. Faribault. Il y a une pierre à la tête de la tombe où se trouvent écrits le nom de ta chère tante et le jour de son décès, 17 mars 1852; il y a en outre une

croix en pierre bien polie et bien saillante aux yeux des visiteurs ; mais hélas ! on n'y voyait aucun souvenir d'amis ou de parents, aucune couronne d'immortelles placée aux bras de cette croix, tandis que tant d'autres en sont couvertes. J'y déposai mon souvenir ainsi écrit : " Souvenir d'un ami " ; ma femme acheta un joli pot d'héliotrope qu'elle fit placer sur la tombe, d'où nous ne pûmes nous retirer sans verser bien des larmes."

Madame Faribault devait y dormir quatre ans, avant que sa famille pût faire transporter ses cendres, et les déposer, parmi les siens, sur le sol natal.

L'Assemblée Législative vota à M. Faribault une gratification de £250 en reconnaissance de l'habileté et de l'intelligence qu'il avait déployées dans l'accomplissement de sa mission.

Un de nos poètes canadiens, M. L. J. C. Fiset, rappelait en vers délicats les incidents de ce voyage aussi fertile pour le pays que navrant pour M. Faribault. Ces vers, adressés à sa fille, sont écrits au bas d'un portrait de Jacques-Cartier.

Lorsqu'à travers la plaine humide,  
Cartier, l'intrépide marin,  
N'ayant que son grand cœur pour guide,  
Vers nos bords s'ouvrit un chemin ;  
Songeait-il, au fond de son âme,  
Aux faveurs exemptes de blâme

Qui se lieraient à ses travaux ;  
Ou bien, pesait-il seul dans l'ombre  
L'or et les richesses sans nombre  
Dont il chargerait ses vaisseaux ?

Oh ! non, la gloire plus réelle  
Enflamme l'esprit du héros :  
Fils de la France, c'est pour elle  
Qu'il brave les vents et les flots ;  
Non, le seul rêve de sa vie  
Se résume en ce mot, patrie !  
Qu'il porte gravé dans son cœur.  
Il ne veut d'autre récompense  
Que l'honneur d'illustrer la France  
Par ses hauts-faits et sa valeur !

Ainsi, dans sa modeste sphère,  
Pour être utile à son pays,  
Depuis longtemps votre vieux père  
Consumme les jours et les nuits.  
De l'oubli sauvant notre histoire,  
Rassemblant ses titres de gloire  
Pour en doter nos monuments,  
L'amour du pays l'encourage  
A grossir ce noble héritage  
Qu'il veut léguer à nos enfants !

Fidèle à sa tâche sublime,  
Nouveau Cartier, bravant la mort,  
Il part décoré de l'estime  
Qui couronne son noble effort.

Ce n'est pas que de nouveaux mondes  
Découverts au loin sur les ondes,  
Il veuille sonder les secrets ;  
Mais il apportera de France,  
Pour nous tous, les arts, la science,  
Pour lui, hélas ! deuil et regrets.

Grâce aux soins continuels de M. Faribault, la nouvelle bibliothèque du Parlement avait atteint le chiffre de 20,000 volumes, lorsque dans la nuit fatale du 1er février 1854, l'incendie du magnifique palais du gouvernement, à Québec, en réduisit encore une partie en cendres. Près de 7000 volumes périrent dans les flammes, parmi lesquels se trouvait un nombre considérable de publications du seizième et du dix-septième siècles,

dont plusieurs ne pourront peut-être plus jamais être remplacées.

La douleur que M. Faribault en ressentit affecta sensiblement sa santé, toujours chancelante depuis la perte cruelle qui avait jeté un voile de tristesse sur son voyage en Europe.

L'année suivante, il offrit sa démission à la Chambre d'Assemblée qui lui alloua, en témoignage des services éminents qu'il avait rendus au pays, une pension de retraite de £400.

Il est étonnant que M. Faribault, avec l'érudition, qu'il avait acquise, et surtout la connaissance approfondie qu'il possédait de l'Histoire

du Canada, n'ait pas laissé d'autre écrit que son *Catalogue raisonné d'ouvrages sur l'Histoire de l'Amérique*.

Ecrivain avec assez de facilité, il eût pu prendre un rang distingué parmi les historiens du Canada ; mais humble et désintéressé autant qu'érudit, il se réservait tout ce qu'il y avait de pénible et d'ingrat dans sa tâche patriotique, et laissait à d'autres la gloire de profiter de ses recherches, des'enrichir avec les trésors qu'il avait lentement accumulés.

Son *Catalogue*, qu'il publia en 1837, fut regardé à cette époque comme un des ouvrages les plus

complets en ce genre; et aujourd'hui encore, malgré sa date assez ancienne, il est un des guides indispensables de l'historien de l'Amérique.

C'est le témoignage qu'en rendait en 1846 un juge compétent, M. Adolphe de Puibusque, archéologue lui-même.

“ J'ai lu d'un bout à l'autre votre Catalogue raisonné et annoté d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique et particulièrement du Canada. Ce beau travail d'un bibliophile consciencieux m'en a plus appris en quelques pages que certaines histoires en trois ou quatre gros volumes; et sa place est déjà

marquée dans ma bibliothèque à côté de mon ami Ternaux-Compans, le premier bibliographe américain de Paris." \*

Malgré ses infirmités, M. Faribault continua toujours, dans sa retraite, à s'occuper des antiquités canadiennes, à rechercher et à mettre en lumière tout ce qui pouvait se rattacher à nos gloires nationales, auxquelles il avait voué une sorte de culte.

Depuis longtemps il nourrissait une touchante et patriotique pen-

\* Entre bien d'autres que nous pourrions citer, le même éloge est rendu, à l'érudition de M. Faribault dans le *Mémorial de l'Éducation* de M. J. B. Meilleur, prédécesseur de M. Chauveau au ministère de l'Instruction Publique.

sée, dont la réalisation était un des rêves de sa vieillesse. Il ne voulut pas mourir sans couronner par cette noble action ses longs travaux.

C'était de mettre à exécution le plan du monument funéraire que les troupes françaises avaient résolu d'élever, en 1761, à la mémoire de Montcalm, dans l'église des Ursulines de Québec, à l'endroit même où le héros avait été inhumé dans une fosse creusée par une bombe.

Ce projet présentait plusieurs difficultés ; mais M. Faribault voulut les trancher d'un seul coup, en prenant sur lui toutes les responsabilités, comptant sur le patriotisme de ses concitoyens de Québec pour

l'aider, quand le monument aurait été installé. Voici d'abord l'histoire de l'inscription qui devait y être gravée.

Lorsque les braves soldats de Montcalm, débris de sa petite, mais vaillante armée, eurent l'idée de rendre ce dernier hommage d'admiration à leur chef, ils s'adressèrent à l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui traduisit ainsi leurs nobles sentiments :

HIC JACET

Utroque in orbe æternum victurus  
Ludovicus-Josephus de MONTCALM GOZON  
Marchio sancti Verani, Baro Gabriaci ordinis  
Sancti Ludovici Commendator Legatus  
Generalis Exercituum Gallicorum Egregius et  
Civis et Miles  
Nullius rei appetens præterquam veræ laudis

Iugenio felici et litteris exulto  
 Omnes Militiæ gradus per continua decora  
 emensus omnium Belli, Artium,  
 temporum, discriminum

gnarus

In Italia, in Bohemia, in Germania

Dux industrius

Mandata sibi ita semper gerens ut majoribus  
 par haberetur

Jam clarus periculis ad tutandam

Canadensem Provinciam missus parva mili-  
 tum manu Hostium copias non semel  
 repulit

Propugnacula cepit viris armisque ;

Instructissima algoris, inediæ, vigilarum  
 Laboris patiens suis unice prospiciens, imme-  
 mor sui

Hostis acer, Victor mansuetus

Fortunam virtute, virium inopiam peritiâ et  
 celeritate compensaverit

Imminens Colonisæ fatum et concilio et manu  
 per quadriennium sustinuit

Tandem ingentem Exercituum Duce strenuo  
 et audaci

Classemque omni bellorum mole gravem

Multiplici prudentia diu ludificatus

Vi pertractus ad dimicandam

In prima acie, in primo conflictu vulneratus

Religioni quam semper coluerat

Innitens Magno suorum desiderio nec sine  
 hostium mœrore Exinctus est

Die XIV Sept. A. D. MDCCLIX ætat, XLVIII,  
 Mortales optimi ducis exunias  
 in excavata humo  
 Quam globus bellicus decidens dissiliensque  
 defoderat  
 Galli lugentes deposuerunt  
 Et generosæ hostium fidei commendaverunt.

[*Traduction*].

ICI REPOSE

pour vivre dans la mémoire des deux mondes  
 Louis-Joseph de MONTCALM GOZON  
 Marquis de Saint-Véran, Baron de Gabriac  
 Commandeur de l'Ordre  
 de Saint-Louis  
 Lieutenant-Général des armées de France  
 Citoyen et militaire distingué  
 N'ayant jamais désiré autre chose que  
 la vraie gloire  
 Bien doué d'esprit et bien servi par  
 les lettres ayant gagné tous ses grades  
 par des succès constants  
 Habile dans la science des armes, à profiter  
 des circonstances et à éviter  
 les malheurs  
 S'étant montré grand capitaine en Italie,  
 en Bohême et en Allemagne

Ayant toujours accompli sa tâche de façon  
à se montrer digne d'en accomplir  
de plus grandes

Alors qu'ayant affronté mille dangers  
Il fut envoyé pour défendre la Province  
du Canada

A la tête d'une petite troupe il a souvent  
repoussé des ennemis nombreux  
S'est emparé de leurs forteresses défendues  
par des hommes, munies d'un fort  
matériel

Endurci au froid, à la faim, aux veilles, patient  
dans les travaux, oublieux de lui-même  
soigneux de ses soldats

Ennemi redoutable, vainqueur magnanime  
Sachant trouver dans sa valeur une compen-  
sation aux coups de la fortune, dans  
son habileté et sa promptitude,  
le supplément aux moyens  
faisant défaut

Pendant quatre ans il a retardé par ses  
conseils et sa bravoure la chute  
de la colonie

Enfin après avoir déjoué pendant longtemps  
les projets d'un capitaine actif  
et intrépide,  
commandant d'une armée

nombreuse, aidé d'une flotte chargée  
d'ammunitions de toutes sortes  
Poussé à livrer bataille, il tomba blessé  
au premier rang et au premier choc

Entouré des soins et de l'espoir d'une Religion qu'il avait toujours pratiquée,  
 il s'éteignit  
 Au grand regret des siens et au regret même  
 de ses ennemis  
 Le XIVE jour de septembre  
 de l'an du Sauveur  
 MDCCLIX  
 De son âge le XLVIIIème.  
 Les Français en pleurant  
 Déposèrent les restes mortels de leur excellent chef dans la fosse, qu'une bombe  
 en éclatant avait creusée  
 pour lui \*  
 Confiant ces précieux restes à la garde d'un  
 ennemi généreux !

Avant d'expédier de Paris le marbre sur lequel cette épitaphe avait été gravée, M. de Bourgainville écrivit à Lord Chatham, alors

\* La bombe en éclatant n'avait fait que défoncer le plancher de l'église. C'est par cette ouverture que fut descendu le cercueil du général, dans une fosse creusée immédiatement au-dessous. *Histoire des Ursulines* Vol. III, p. 8.

M. William Pitt, la lettre suivante, pour obtenir l'autorisation de le faire poser.

Monsieur,

Les honneurs qui ont été rendus, sous votre ministère, à M. Wolfe, m'assurent que vous ne désapprouverez point que les troupes françaises, dans leur reconnaissance, fassent leurs efforts pour perpétuer la mémoire du Marquis de Montcalm ; le corps de ce général, que votre nation même a regretté, est enterré à Québec. J'ai l'honneur de vous envoyer une épitaphe faite par l'Académie des Inscriptions. J'ose, Monsieur, vous demander la faveur

de l'examiner, et, si vous n'y avez point d'objection, vous voudrez bien m'obtenir la permission de l'envoyer à Québec gravée sur un marbre qui sera placé sur la tombe du Marquis de Montcalm. Si l'on m'accorde cette permission, j'ose me flatter que vous voudrez bien m'en informer, et m'envoyer en même temps un passeport, afin que le marbre avec l'épithaphe puisse être reçu sur un vaisseau anglais, et placé, par les soins de M. Murray, dans l'église des Ursulines.

Veillez me pardonner, Monsieur, si j'ai osé vous interrompre dans vos occupations si importantes; mais en tâchant d'immortali-

ser les hommes illustres et les patriotes éminens, c'est vous faire honneur à vous-même.

Je suis avec respect, etc.,

DE BOUGAINVILLE.

---

RÉPONSE DE M. PITT.

Monsieur,

C'est avec la plus grande satisfaction que je vous envoie le consentement du Roi sur un sujet aussi intéressant que l'épithaphe du Marquis de Montcalm composée par l'Académie des sciences, et qui, selon vos désirs, doit être envoyée à Québec, gravée sur un marbre,

et placée sur la tombe de cet illustre guerrier. Elle est parfaitement belle ; et le désir des troupes françaises, qui ont servi en Canada, de payer un semblable tribut à la mémoire de leur général qu'ils ont vu expirer à leur tête, d'une manière si glorieuse et pour eux et pour lui, est vraiment et honorable et digne de louanges.

J'aurai le plaisir, Monsieur, de vous faciliter de toute manière dans vos louables intentions, et dès que j'aurai reçu avis des mesures que vous aurez prises pour faire embarquer le marbre, je ne manquerai pas de vous envoyer le passeport que vous désirez, et des directions

au gouverneur de Québec pour le recevoir.

Je vous prierai aussi, Monsieur, d'être persuadé de ma juste sensibilité pour la partie obligeante de votre lettre qui me concerne, et de croire que je regarderai comme un bonheur l'occasion de vous prouver l'estime et la considération particulière, avec lesquelles j'ai l'honneur d'être etc.

WM. PITT.

Londres, 10 Avril 1761.

A la suite de cette correspondance, le manuscrit fut expédié vers le Canada; mais on ignore par quel accident il n'arriva jamais à

sa destination. En 1833, Lord Aylmer, alors Gouverneur-général des Provinces, fit placer, dans la chapelle des Ursulines, l'inscription qui s'y lit encore aujourd'hui:

HONNEUR

À

MONTCALM!

LE DESTIN EN LUI DÉROBANT

LA VICTOIRE

L'A RÉCOMPENSÉ PAR

UNE MORT GLORIEUSE!

M. Faribault voulant placer sur la tombe de l'illustre guerrier, un marbre plus somptueux, porteur de l'inscription composée par l'Académie des lettres, et donner par là suite aux vœux de M. de Bougain-

ville et de ses compagnons d'armes, écrivit à M. le Marquis de Sainte-Manre Montausier, petit-fils de M. de Montcalm par les femmes, pour le prier de veiller à l'exécution d'un marbre tumulaire du prix de 3000 francs, sur lequel serait gravée l'inscription de l'Académie.

Mais après mûre délibération, il fut décidé que le monument serait exécuté à Québec même.

Précisément à l'époque où notre enthousiaste antiquaire s'occupait activement de ce projet, le nom de Montcalm remplissait la pensée d'autres personnes, placées à de grandes distances les unes des autres

et dans des conditions et des circonstances bien variées.

“ De Montpellier, en France, écrivait, le 5 septembre 1859, le *Courrier du Canada*, Madame la marquise de Montcalm, veuve de l'héritier direct du nom de Montcalm-Gozon, s'adressait aux Frères de la Doctrine Chrétienne, pour les prier de faire dire, sur la tombe de l'illustre aïeul de son mari, le jour du centième anniversaire de la mort du héros canadien, les prières de l'Eglise Catholique dans le sein de laquelle tous les illustres morts de cette noble famille se sont endormis.

De Paris M. le marquis de Sainte-

Maure Montausier et M. le Comte Victor de Montcalm, petit-fils du grand homme, écrivaient aussi en Canada sur le même sujet.

Puis, sur le rocher de Gibraltar, un officier distingué de l'armée anglaise, M. le colonel Beatson, des ingénieurs royaux, publiait une brochure en l'honneur de Montcalm. Mais c'était aux Canadiens-français surtout qu'il appartenait d'honorer la mémoire de Montcalm."

Une grande solennité funéraire fut organisée pour le 14 septembre 1859, jour qu'on avait choisi à dessein pour la pose du monument.

*Le Courrier du Canada* en don-

nait la description suivante. “ Le marbre tumulaire est composé de quatre pièces principales. La première de ces pièces est une grande table de marbre noir, de six pieds quelques pouces sur un peu plus de trois pieds, destinée à être fixée dans le mur de l'église et qui porte les trois autres pièces de marbre blanc ; savoir : la table centrale, la pièce de support et le couronnement.

La belle et longue inscription de l'Académie est gravée sur la pièce centrale, avec une netteté et une exactitude de ciseau remarquables. Sur la pièce de support sont gravées en relief les armes de Mont-

calm, dont l'écu porte : *Ecartelé au 1 et 4 d'azur à trois colombes d'argent, au 2 et 3 de sable à une tour de même.* L'écu, ses pièces et ses accessoires sont buri- nés avec beaucoup de goût et de précision ; les détails ont été bien soignés. Tout ce petit morceau de délicate sculpture constitue un bel ensemble formé de toutes ces figures symboliques parmi lesquelles on aime à voir le dragon des Gozon, la devise des Montcalm *Mon innocence est ma forteresse* et le fameux *Draconis extinator* de Diudonné de Gozon, chevalier de Saint-Jean-de Jérusalem.”

La même feuille ajoutait, le 5 septembre :

“ Madame la marquise de Montcalm, qui, dans la pieuse solitude où elle vit, ne savait pas qu'on s'occupait de solenniser l'anniversaire de la mort du grand-père de feu le marquis son mari, apprendra avec bonheur ce que les Canadiens auront fait en ce jour de glorieux et mélancolique souvenir pour sa famille. La noble et pieuse femme avait, comme nous l'avons dit, chargé les bons frères des Ecoles chrétiennes, qui comptent en elle “ une sincère amie ” de leur grande œuvre, de faire dire une messe le jour de la mort de Montcalm—“ à

“ *laquelle, disait-elle dans ce lan-*  
“ *gage auquel on reconnaît le noble*  
“ *sang, vos frères inviteraient,—*  
“ *—si leur rèyle et les usages du*  
“ *pays le permettent,—les Français*  
“ *avec lesquels ils ont des relations.*”

Madame la marquise s'informait, avec une piété touchante, de l'état dans lequel se trouve le tombeau de l'illustre ancêtre de son mari :

“ Je pense qu'il doit être entrete-  
“ nu, disait-elle, car le nom du Gé-  
“ néral Marquis de Montcalm est  
“ resté honoré sur la terre arrosée  
“ de son sang.

Oui, noble Dame, le nom du marquis de Montcalm est resté honoré sur cette terre du Canada

et dans le cœur de ce petit peuple qui n'oublie pas le sang qui a coulé avec le sien, pour la défense commune de la patrie de Vieille et Nouvelle France."

En apprenant les préparatifs qui se faisaient à Québec, le dernier descendant de l'immortel guerrier, le comte Victor de Montcalm, écrivait à M. Faribault, en lui exprimant toute sa reconnaissance, ces nobles paroles où respire la grande âme du héros :

..... " Arrière petit-fils et  
" dernier rejeton de la famille du  
" Marquis de Montcalm, je ne saurais  
" assez vous exprimer ma profonde  
" émotion en lisant les géné-

“ reuses intentions des habitants de  
“ Québec. Retrouver si vivante et  
“ si chère, après un siècle entier, la  
“ mémoire de mon aïeul, est chose  
“ bien douce à mon cœur. Mon  
“ bonheur serait complet, si je pou-  
“ vais me trouver au milieu de  
“ vous le 14 septembre, et exprimer  
“ toute ma reconnaissance à mes  
“ compatriotes. Mais si, hélas !  
“ une faible santé me retient fixé  
“ sur le sol de notre vieille France,  
“ croyez, Monsieur, et soyez assez  
“ bon pour le redire à tous, que le  
“ cœur canadien de mon grand  
“ père battra dans ma poitrine, le  
“ jour de ce glorieux anniver-  
“ saire, avec autant de force que

“jadis le sien en défendant Qué-  
bec.”

Il y eut en bien des heureux à Québec, si un Montcalm, le seul rejeton vivant du nom, eût pu y être présent en ce jour mémorable !

Le matin de cette solennité, \* la belle chapelle des Dames Ursulines était tendue de draps noirs aux larmes d'argent, et, au milieu de la nef de cette précieuse petite église, était élevé un catafalque recouvert d'un drap mortuaire parsemé de fleurs de lis d'argent.

\* La veille, le monument élevé à Wolfe et à Montcalm par Lord Dalhousie, dans le jardin du fort, avait été orné de couronnes d'immortelles et de festons de feuilles d'érable. Le soir, on sonna, à l'église anglicane, les glas de Wolfe.

Le nouveau monument était fixé à sa place dans le mur de la chapelle près du balustre, du côté de l'épître, au-dessus de l'endroit même où, —sur l'indication d'une religieuse morte il y a plusieurs années et qui avait été, à l'âge de neuf ans, témoin de la sépulture du héros— les restes du chevaleresque commandant de la garnison de Québec furent déposés le 14 septembre 1759.

Les Dames religieuses des Ursulines avaient fait exposer dans une chaise, le crâne du héros, retiré, il y a quelques années, de la tombe où reposent ses glorieuses dépouilles mortelles.

A sept heures et demie, une messe

basse était dite pour le repos de l'âme du général marquis de Montcalm par M. l'abbé LeMoine, chapelain des Dames Ursulines. Du fond du cloître de ce couvent des Ursulines, dont l'histoire s'identifie avec celle des premiers temps du pays, s'élevaient, pendant l'office divin, les voix pures et touchantes des filles de Sainte Ursule qui ont rendu tant et de signalés services à la Nouvelle France et au Canada.

Pour se rendre à la pieuse demande de Madame la Marquise de Montcalm les bons Frères de la Doctrine Chrétienne de Québec et de la Pointe-Lévis assistaient en corps à cette messe, à laquelle

s'étaient aussi rendues beaucoup de personnes de la ville. .

A deux heures de l'après-midi, la cloche de l'église des Ursulines appelait encore les fidèles, pour assister à la cérémonie de l'absoute solennelle qui allait avoir lieu sur la tombe où le héros avait été déposé juste un siècle auparavant, presque heure pour heure.

Le R. P. Martin de la Compagnie de Jésus monta en chaire et prononça l'oraison funèbre du Marquis de Montcalm. Il présenta la suite des événements de cette existence si pleines de services rendus à la religion et à la patrie, et fit ressortir, dans l'homme illustre dont

on vénérât la mémoire, le double caractère du soldat et du chrétien. Le prédicateur déroula avec tact et bonheur la suite de l'histoire de l'illustre guerrier, issu de cette noble race dont on a dit : "*Les champs de bataille semblent avoir été les tombeaux des Montcalm :*" il fit assister son auditoire aux succès littéraires de la jeunesse de Montcalm, aux brillants débuts de sa carrière militaire, à ces combats d'où il sortait toujours couvert de gloire et d'ordinaire couvert de blessures ; il le montra grand surtout à Carillon où il triompha—à force d'audacieuse intrépidité,—au point qu'il eut à répondre d'a-

voir tant osé, en disant : “ Si j’ai, dans une position difficile, mis de côté les règles ordinaires de la guerre, c’est que je me suis rappelé que l’audace enfante souvent les succès.

“ Mais, a dit l’orateur, s’il nous est agréable de faire, dans la personne du Général Marquis de Montcalm, l’éloge du soldat défenseur de la patrie, il nous est encore plus consolant d’avoir à faire, dans la personne de l’illustre mort, l’éloge du chrétien.” Puis le prédicateur a lu une lettre, écrite par le marquis de Montcalm à la Supérieure du Convent de l’Hôtel-Dieu de Québec alors qu’il faisait la guerre dans le

haut du pays, lettre dans laquelle le soldat sans peur, l'homme fort entre les forts demandait le secours des modestes prières de timides vierges et de faibles femmes. Rien n'est touchant comme les détails de la mort de Montcalm, alors qu'après avoir répondu à son chirurgien qui ne lui annonçait que quelques douze heures d'existence :— " c'est assez ! "—il faisait à la hâte ses dispositions, remettait son commandement en d'autres mains, recommandait au général Murray les prisonniers français, en lui écrivant : " Je fus leur père, soyez leur protecteur..." puis qu'enfin, tout entier aux soins du salut de son

âme, il recevait les secours et les consolations de l'Eglise, pour aller se reposer dans le sein de l'Eternel d'une vie si agitée et si pleine de hasards.

Le prédicateur, après avoir dit à son auditoire combien est futile la gloire de ce monde, qui n'a pour l'homme aucune jouissance au-delà du tombeau, et avoir rappelé que Dieu seul et son éternité ont le droit de remplir notre pensée et le pouvoir de récompenser le chrétien, est descendu de la chaire au milieu du religieux silence de la foule, frémissante d'émotion, qui remplissait la

petite église et du nombreux clergé réuni dans le chœur. \*

A la suite du discours du R. P. Martin, un chœur, organisé par M. Gagnon, a d'abord chanté, avec accompagnement d'orgue, le *Lacrymosa* du *Requiem* de Mozart en quatuor. Monseigneur de Tloa, qui avait voulu lui-même officier, est alors venu, précédé de la croix et accompagné de ses assistants, se placer devant le catafalque, et le chœur a entonné le *Libera*, à la suite duquel Sa Grandeur a procédé aux cérémonies de l'absoute qui ont terminé les exercices pieux de

\* Les détails de cette solennité sont tirés du *Courrier du Canada* et du *Canadien*.

cette journée de souvenirs religieux et nationaux. La foule s'écoula lentement, en jetant des regards d'affectueuse mélancolie sur le crâne exposé du marquis de Montcalm et sur le marbre tumulaire, dressé contre le mur, sur lequel des mains pieuses avaient suspendu des couronnes d'immortelles.

“ Une telle journée, écrivait *Le Canadien* du 16 septembre, est faite pour laisser sa profonde empreinte dans l'âme de tous ceux qui eurent le bonheur d'être témoins de cette scène religieuse. Bénissons une religion qui est capable de nous les fournir en sanctifiant le patriotisme chrétien, qui en avait été l'inspira-

teur. Quand un peuple sait perpétuer ainsi le culte de ses héros, et quand les autels, qui se dressent sous ses yeux, voient ainsi fumer l'encens du ciel uni à celui de la patrie, on peut dire que celle-ci n'est pas morte, dût-elle ne vivre que dans les catacombes !

“ Il appartient bien à la presse franco-catholique sans doute de consacrer avec bonheur la consécration d'une telle date et d'enregistrer une aussi touchante commémoration. Nous l'offrons aujourd'hui à la méditation de nos lecteurs. Elle entrera un jour dans des pages moins fugitives pour former un des anneaux de cette chaîne ininterrom-

pue d'événements dont la suite forme notre histoire. Heureux de pouvoir la fixer, plus heureux de pouvoir la transmettre aux générations dont elle sera l'héritage, c'est un de nos bonheurs de la recueillir comme une relique traditionnelle pour la postérité. ”

Enfin la poésie vint mêler de nobles accents aux joies funèbres de cette émouvante solennité.

J'ai de Montcalm vu l'ombre glorieuse !  
Il m'apparut au bord du Saint-Laurent,  
L'épée en main, la face radieuse,  
Il s'écriait : “ Canadiens, en avant !  
“ L'entendez-vous ? le clairon des batailles  
“ Vient d'entr'ouvrir la tombe où je dormais ;  
“ L'heure a sonné des justes représailles.....  
“ Bons Canadiens, soyez toujours Français !

“ Déjà cent ans ont roulé dans l'espace,  
“ Depuis qu'un prince, au souvenir maudit,

“ Pour des loisirs indignes de sa race, [dit ;  
“ D'un trait de plume, aux Anglais nous ven-  
“ Mais notre sang, comme un saint héritage,  
“ Au sang saxon ne se mêlant jamais,  
“ S'est à nos fils transmis pur d'âge en âge,  
“ Bons Canadiens, soyez toujours Français !

“ Aussi le Ciel a béni nos familles :  
“ Que de sillons aux sillons ajoutés !  
“ Que de hameaux sont devenus des villes !  
“ Leurs défenseurs par milliers sont comptés.  
“ Pour nous venger, leur bataillon s'apprête ;  
“ Nobles aïeux, dormez, dormez en paix . . .  
“ L'indépendance aura son jour de fête !  
“ Bons Canadiens, soyez toujours Français !

“ Mère-patrie, au sein du Nouveau-Monde,  
“ Une autre France ouvre et te tend les bras ;  
“ Malgré le temps, la distance de l'onde  
“ Et les malheurs, . . . son cœur ne change pas.  
“ Nous tressaillons, quand des sons de victoire  
“ Jusques à nous apportent tes hauts faits ;  
“ Nous grandissons aux rayons de ta gloire !  
“ Bons Canadiens, restez toujours Français !”

“ Nous ne serions pas juste, disait  
en terminant le *Courrier du Canada*,  
si nous laissions le sujet de cette

fête sans rendre à notre vénérable ami, M. Faribault, la justice qui lui est due: c'est à l'initiative de ce pieux ami de notre histoire et de nos traditions, que nous devons la belle fête qui a eu lieu hier, et chaque fois qu'on se rappellera cette solennité, il sera juste d'associer à ce souvenir le nom de M. Faribault."

C'est aussi pour la même raison, que nous avons cru devoir insister si longuement sur cette page historique, qui fait tant d'honneur à sa mémoire.

Deux ans après cette grande commémoration, la Marquise douairière de Montcalm faisait parvenir à M. Faribault un témoignage de

reconnaissance aussi flatteur pour lui que délicat pour tous les Canadiens. C'était une excellente copie du seul portrait *original et authentique* que possède la famille Montcalm.

Il est facile de comprendre les transports de joie avec lesquels fut accueilli ce superbe tableau, où le talent du peintre a si bien rendu la douce et majestueuse physionomie du vainqueur de Carillon.

Il nous a été donné de contempler plusieurs fois cette magnifique toile.

La pose martiale du héros est vraiment admirable.

Sous un reflet d'exquise douceur, cette belle figure porte le cachet de

la plus grande fermeté de caractère. Les sourcils forts et épais qui ombragent ce regard vif et doux, laissent percer l'énergie guerrière, l'inspiration du génie qui éclataient en brillantes victoires sur les champs de bataille.

On ne peut détacher les yeux de ce tableau, où revit la grande âme du héros. Après cent ans, il se fait encore aimer et admirer sur la toile, comme il fut admiré et chéri de ses soldats et de nos ancêtres.

Un incident de sa mort, que nous a souvent raconté M. Faribault, achèvera de peindre le caractère du noble guerrier, et ne saurait plus

dignement, mettre fin à tous ces glorieux et attachants souvenirs.

M. Faribault tenait cette anecdote de l'un des plus anciens citoyens de Québec, M. Malcolm Fraser, fils de l'un des officiers de Wolfe, lieutenant dans le 42e régiment des Highlanders, connu sous le nom de "*Black Watch*."

M. Fraser l'avait apprise, ainsi que plusieurs autres faits intéressants, de la bouche même d'une ancienne dame canadienne de Québec, qui, vers l'âge de dix-huit ans, avait été témoin oculaire de cette scène.

Pendant la déroute qui suivit la défaite des plaines d'Abraham,

Montcalm, oubliant les souffrances atroces que lui faisaient endurer deux blessures qu'il avait reçues pendant le combat, faisait des efforts inouïs pour rallier les débris de son armée qui se précipitaient en désordre vers la ville ; lorsqu'il fut frappé d'une balle dans les reins, à quelques centaines de pas de la porte Saint-Louis.

La violence de ce coup mortel, loin d'abattre son courage moral, ne put même altérer sa fière et intrépide attitude. Soutenu sur son cheval par deux grenadiers qui marchaient à côté de lui, il franchit les portes de la ville.

—O mon Dieu ! mon Dieu ! le

Marquis est tué ! s'écrièrent plusieurs femmes en voyant le sang qui coulait de ses blessures, pendant qu'il descendait la rue Saint-Louis pour se rendre au Château.

Le général se tourna en souriant vers elles, leur assura que ses blessures n'étaient pas sérieuses, en les conjurant de ne point s'alarmer sur son compte.

— Ce n'est rien ! ce n'est rien ! leur dit-il, ne vous affligez pas pour moi, mes bonnes amies.

Quelques heures après, il était mort !

M. Faribault était un des fondateurs de la société historique de

Québec, et l'un de ses premiers bienfaiteurs. La société a voulu en perpétuer le souvenir en faisant suspendre dans la salle de ses séances, son portrait qui est une des meilleures peintures du genre de M. Faribault, notre excellent artiste, M. Théophile Hamel.

Dans le cours de sa longue carrière de recherches et d'études, M. Faribault avait formé une collection précieuse de manuscrits, et d'ouvrages anciens, presque tous sur l'Amérique.

Sachant, par une triste expérience, à combien de dangers l'existence de ces documents est exposée tous les jours, surtout à cause des

ravages de l'incendie si fréquents dans notre pays, il a eu l'heureuse pensée de remettre entre des mains sûres le trésor de ses richesses archéologiques, et a légué à l'Université-Laval toute sa bibliothèque canadienne, laissant à son ami, M. Laverdière, le soin de présider lui-même à l'exécution de sa dernière volonté sur cette matière.

La liste qui suit fera voir l'importance de ce don généreux.

1° Environ 400 manuscrits, dont près de la moitié sont des originaux ou des copies collationnées de documents fort anciens, (1626, 1636 et années suivantes). Parmi ces manuscrits, le plus précieux et le

plus  
le J  
sen  
jusq  
2  
més  
rare  
par  
pla  
de  
Jés  
lun  
que  
mer  
qui  
3  
cen  
traï

plus important, sans contredit, est le *Journal des Jésuites* (1645-1668, seule partie qui ait été retrouvée jusqu'à ce jour).

2° Environ 1,000 volumes imprimés, dont quelques-uns sont très-rares et très-importants, comme, par exemple, *Lescarbot* 1609, *Champlain* 1613, *Les voyages aventureux de Jean Alphonse*, *Relations des Jésuites*, éditions anciennes, 17 volumes, etc., etc. On peut ajouter que, parmi les brochures proprement dites, il y en a un bon nombre qui sont maintenant introuvables.

3° Un *Album* renfermant une centaine de plans, cartes, vues, portraits, tous relatifs à l'histoire du

pays, et dont plusieurs sont d'une extrême importance. Au nombre de ces pièces, se trouve le tableau sur toile que M. Faribault avait fait exécuter lui-même, et qui représente l'hivernement de Jacques Cartier dans la rivière Saint-Charles.

L'Université reconnaissante a résolu de faire peindre, par M. Théophile Hamel, le portrait de M. Faribault, pour le placer dans une des salles de l'Université, afin de perpétuer la mémoire de cet insigne bienfaiteur. \*

Le tableau que M. Faribault

\* *Le Journal de Québec.*

vient de léguer à l'Université-Laval, a été peint en 1859 par M. Hawksett.

“ C'est une toile de quatre pieds sur trois, représentant le paysage que forme l'embouchure de la petite rivière Lairet, près de Québec, avec la mise en scène des derniers adieux de Jacques Cartier aux sauvages de la bourgade de Stadaconé.

M. Faribault a voulu faire reproduire sur la toile l'aspect de cet endroit célèbre de notre histoire, avant que l'industrie, qui s'empare des terrains avoisinants, n'en ait changé la pittoresque physionomie. Le tableau est un paysage, avec

une scène historique peinte en accessoire.

C'est un paysage d'automne,— bien que la scène historique qu'on a représentée se soit passée au printemps,—l'atmosphère, les eaux et le feuillage teint des couleurs variées de la nature canadienne, ont cette chaleur de tons que nous admirons si souvent dans les beaux jours de la fin de septembre.

L'embouchure de la rivière Laitret, à son entrée dans la rivière Saint-Charles, avec les côteaues qui l'environnent et la vue de la colline de Stadaconé dans le fond du tableau, est un lieu charmant et vraiment bon à peindre. La scène historique

que M. Hawksett a annexée au paysage, a trait au départ de Jacques Cartier, en Mai 1536. Le premier plan est occupé par deux groupes principaux de personnages : à la gauche, Jacques Cartier et une partie de ses officiers ; à la droite, un groupe de sauvages ayant à leur tête Donacona, leur chef. Des figures sauvages sont en outre diversement distribuées dans le tableau.

On voit dans le lointain et sur le flanc de la colline de Stadaconé les ouigouams de la bourgade ; au pied de la hauteur, à quelque distance, dans les eaux de la rivière Saint-

Charles est le galion l'Emerillon : à droite, à l'entrée de la rivière Lairet, on voit la coque demi-submergée de *La Petite Hermine* que Cartier y abandonnait ; puis en arrière des groupes principaux du premier plan, le navire *La Grande Hermine* pavoisé et reposant à l'ancre sous les canons du fort de palissades, construit par Cartier sur la rive est de la rivière Lairet.

La grande croix de trente-cinq pieds, plantée par Cartier sur le sol canadien, domine le groupe des sauvages, et sur le croisillon se voit l'écu de France, au bas duquel on lit l'inscription : *Franciscus primus*

*Dei gratiâ Francorum Rex Regnavit.*" \*

La description de ce tableau est une dernière preuve de cette amoureuse sollicitude avec laquelle M. Faribault veillait à la conservation de tous nos souvenirs historiques. Pendant un demi-siècle, il y a consacré presque toutes ses veilles ; et comme pour continuer, au-delà de la tombe, les chers entretiens de sa vie, il est allé dormir, sous les grands ombrages du cimetière de Belmont, à côté de son ami, l'historien Garneau.

M. Faribault est mort le 21 décembre 1866.

\* *Le Courrier du Canada* de 1852.

Dans la vie privée, il était le modèle du gentilhomme accompli. Au milieu de notre siècle démocratique, où l'on n'aspire plus qu'à effacer toute distinction dans la société, il est une aristocratie que l'on ne parviendra jamais à détruire : c'est celle de l'urbanité, de la politesse des manières, de la dignité et de la noblesse des sentiments. M. Faribault appartenait à cette aristocratie qui ne passera pas. Humble et modeste comme le vrai mérite, sa parfaite éducation, l'exquise délicatesse de ses procédés, le rayon de gaieté douce qui reluisait sur sa physionomie, l'attrait d'une érudition qui n'avait rien que d'a-

gréable, donnaient à sa conversation un charme et une grâce intarissables.

Mais c'est surtout lorsqu'on lui apprenait quelque heureuse découverte de manuscrits ou d'antiquités canadiennes, qu'il faisait bon le voir jouir et ressusciter ses vieilles connaissances. Sa figure s'épanouissait alors comme celle d'un enfant qui ouvre ses mains réjouies devant une belle flamme.

L'hospitalité canadienne, si joviale et si franche, avait chez lui le double attrait de la cordialité et des hautes connaissances. Sa maison, *la charmante bonbonnière du Cap Diamant*, comme l'appelait

M. de Puibusque, \* était le rendez-vous de toutes les illustrations étrangères qui venaient visiter notre ville; il eût été difficile de trouver, pour nous représenter, un type plus parfait, et un meilleur interprète de nos héroïques annales.

Ses vertus chrétiennes égalaient ses qualités sociales; il était d'une

\* Ce mot nous rappelle un passage d'une lettre exquise de M. de Puibusque, qui contient le plus bel éloge de Québec et de l'hospitalité qu'il y avait reçue. La lettre est écrite des Trois-Rivières, le 10 Janvier 1850.

Après avoir prié M. Faribault de lui louer des appartements pour sa prochaine arrivée, il ajoute :

“ L'exposition du sud est la moins froide et la plus riante; double motif pour y tenir par-dessus tout dans cette saison. Si la gaiété nous manque du côté de la terre, elle nous

charité inépuisable. Pour ce cœur sensible et tendre, c'était un bonheur et un besoin de répandre des bienfaits. Il n'avait, il ne pouvait avoir que des amis; au fond de cette belle âme, comme au calice des fleurs, il n'y avait que des parfums. Après une vie sans tache, consacrée par l'honneur, vouée au service de Dieu et de la patrie, son

viendra du côté du ciel ; mais nous sommes sans inquiétude ; la bonne ville de Québec est toujours radieuse sur son Cap Diamant, avec ses magnifiques perspectives et son horizon sans bornes. Elle va nous faire voir l'hiver en beau, en nous le présentant sous des aspects et des formes d'une grandeur sublime. Je te salue donc d'avance, admirable Stadaconé ! et vous, mon cher Monsieur, je vous salue aussi comme un de ces francs amis qu'on revoit toujours avec plaisir et que l'on ne quitte jamais qu'avec regret.....

adieu à la vie n'a pu être que le sourire vers l'heureuse immortalité.

#### IV.

Au moment de déposer la plume, un coup d'œil jeté par hasard sur le portrait du vieux Coureur de Bois du Minnésota, et sur celui de l'archéologue, a reporté naturellement notre pensée vers les réflexions que nous faisons à la première page de cette biographie.

Ces deux figures portent bien l'empreinte de leurs destinées, si

différentes, et cependant si pleines de rapprochements.

Les traits rigides du forestier, toujours fouettés par les orages, brûlés par le soleil, labourés par les rides, semblent taillés avec la hache d'un Dacotah. Le front de l'antiquaire, moins sévère, incliné par la pensée, laisse voir quelques plis déliés, qu'on dirait tracés avec l'acier d'une plume. Tous deux ont été voyageurs, l'un dans la solitude des grands déserts; l'autre dans la solitude, bien plus profonde, de l'histoire. Le premier a secoué, toute sa vie, la poussière des chemins; le second, la poussière des manuscrits.

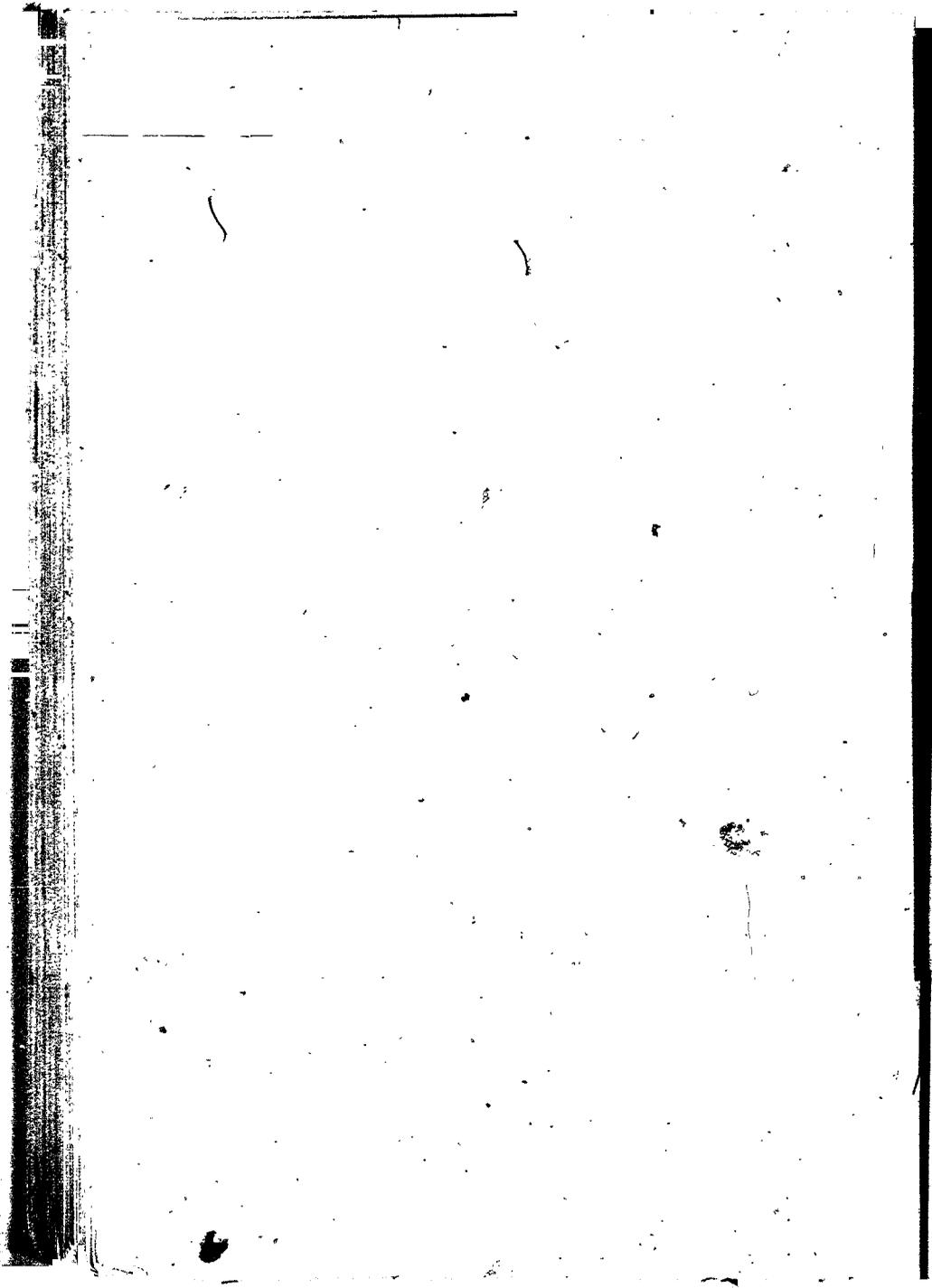
Le défricheur n'a guère étudié que dans le grand livre de la nature ; mais il en a feuilleté toutes les pages, et ne l'a quitté qu'après y avoir écrit son nom,—sur deux territoires.

L'antiquaire a pâli sur les vieilles écritures, pour retrouver nos titres de gloire ; il nous en a indiqué du doigt les plus belles pages, sans même y écrire son nom.

Défricheur et antiquaire *ont noblement usé la vie*, selon la belle expression d'un rude travailleur comme eux. Ils ont fait peu de bruit en passant sur la terre ; mais les pierres qui marquent leurs tom-

beaux, sont comme ces bornes élevées dans les Prairies, qui indiquent au voyageur incertain la route qu'il doit suivre:





Mai 1846.

L'histoire de —  
ment séparés des  
intenant à près des  
à consistant en.

Montreal, 11<sup>e</sup> Mai 1846.

Monsieur l'Orateur,

La Collection d'ouvrages sur l'histoire de  
l'Amérique, déposés dans un appartement séparé du  
Corps de la Bibliothèque, s'élève maintenant à près de  
Mille volumes, la plus grande partie consistant en  
livres rares et précieux, surtout la classe des ceux qui  
appartiennent plus spécialement à l'histoire du Canada,

A. L'Orateur,

A. N. Morin }  
Orateur des Assemblées }  
Législatives du Canada. }

J'ai l'honneur d'être,

M. l'Orateur,

très respectueusement

Votre bien dévoué serviteur

M. Paribault.